

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

**Compte-Rendu du  
Conseil Municipal du 22 Février 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 22 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 15 Février s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario Aprile à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

**Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - MORTREUX Jean-Marc - HOUREZ Dominique - BAJEART Christine - SAUVAGE Joël - KERN Claudine - BOITTIAUX Daniel - SCHERER Murielle - DEGROS Bernard - MANN Ginette - LASSELIN Marie-Jeanne - HOUREZ Pauline - SANS Patrick - NICODEME Hervé - FLOUQUET Jacqueline - BASSEZ Michel - LAMBRECHT Thérèse.**

**Excusés ayant donné procuration :**

**APRILE Corinne            à            BASSEZ Michel**

**Absents: SCARTOCETTI Franck - OBJOIE Patrick - MONTUELLE Grégoire MASSE Maryse - EPITALON Philippe - LIBRE Dominique - POTIEZ Régis.**

**Excusé : DURAN Jean-Philippe.**

**Secrétaire de séance : Nicodème Hervé**

**18h47 : Arrivée de Madame Masse au point n°1 - Rapport d'Orientations Budgétaires 2018**

## ORDRE DU JOUR

### **FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL**

1. RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018
2. AUTORISATION DE PAIEMENT 2018
3. ASTREINTE TECHNIQUE
4. ACCUEILS DE LOISIRS – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT
5. PROJET DE RENOVATION EGLISE
  - a) MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
  - b) DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA CAPH AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS
6. ACHAT IMMEUBLE HUGUET – RUE HILAIRE MOREAU
7. VENTE A LA SOCIETE HERINOISE (LAFORGUE) – MODIFICATION DE LA DELIBERATION

### **DIVERS**

8. PLAINE SPORTIVE GERMINAL – DENOMINATION DU TERRAIN DE FOOTBALL
9. SIDEGAV – RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS ANNUELS – DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE – EXERCICE 2016

### **DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)**

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux.**

**Monsieur Hervé Nicodème est nommé Secrétaire de séance.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le procès-Verbal du 14 Décembre 2017.**

### **FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL**

1. RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, il est proposé au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires 2018.

La Loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

S'agissant du document sur lequel s'appuie le Débat d'Orientations Budgétaires, ces nouvelles dispositions imposent au Maire de présenter au Conseil Municipal un rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à débat, acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote.

Dans ce contexte réglementaire, le rapport relatif aux Orientations Budgétaires pour 2018, aux engagements pluriannuels et à la structure de la dette communale est présenté à l'Assemblée communale.

**Monsieur Sauvage rappelle notamment le contexte financier local et général et ses conséquences :**

- Contexte général: Situation économique et sociale

La situation internationale en matière financière s'améliore mais demeure instable 2018 s'annonce non dénuée de risques politiques. Les risques les plus importants sont à attendre au Royaume Uni (Brexit), en Espagne (gouvernement fragile avec le problème de la Catalogne), en Grèce (toujours le financement de la dette et le nouveau plan d'austérité), en Allemagne (élections fédérales), la Corée du Nord et le problème de l'accueil des migrants en Europe, les conséquences des élections américaines et françaises.

La situation financière et économique de l'Union européenne et particulièrement celle de la France est fragile.

Retour de l'inflation ? (0,2% -> 1,2%)

Le budget de l'Etat (Loi de finances) est toujours sous contraintes.

La dette publique est estimée à 96,5% pour 2016, à 96,8% en 2017 et à 96,8 % en 2018. Le déficit notifié est de 82,9 milliards d'euros en 2018. (La France s'endette de 2600 € à chaque seconde)

La baisse du chômage constitue toujours un véritable enjeu, car elle conditionne la prudence des ménages comme en témoigne le taux d'épargne assez élevé.

La croissance s'établit à 1,8% (2,1% en Europe et 3,7% Monde)

L'intelligence artificielle, c'est l'une des transformations les plus majeures, les plus radicales de ces dix prochaines années. Les États qui arriveront à maîtriser ces technologies auront un avantage pour le siècle à venir." Les enjeux sont donc autant éthiques que sécuritaires et géopolitiques. "Comment les Français peuvent-ils se préparer à penser ce nouveau monde qui arrive?"

Pour les collectivités, quatre marqueurs se dégagent clairement : maintien des dotations; contractualisation sur la baisse des dépenses de fonctionnement ; réforme de la taxe d'habitation et transfert d'une part de TVA aux régions.

**Dégrèvement de la taxe d'habitation sur la résidence principale :**

Il est instauré, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement, s'ajoutant aux exonérations existantes, qui vise à dispenser de taxe d'habitation sur la résidence principale environ 80 % des foyers d'ici 2020.

L'Etat prendra en charge ces dégrèvements, dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.

### **Montant des dotations pour 2018 :**

Le montant de la dotation globale de fonctionnement est fixé à 27,05 milliards d'euros en 2018, contre 30,86 milliards d'euros en 2017, soit une baisse de 3,8 milliards d'euros. Cette diminution ne provient pas d'une nouvelle tranche de contribution au redressement des finances publiques (CRFP) mais du transfert aux régions d'une fraction de TVA en lieu et place de leur DGF à compter de 2018 pour un montant de 3,9 milliards d'euros.

Augmentation de la DGF de **100 millions d'Euros** en 2018,

les concours dits de « péréquation » devraient, pour leur part, évoluer comme suit :

- + **90 millions** pour la Dotation de Solidarité Rurale (DSR),
- + **90 millions** pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU),
- + **10 millions** pour les dotations de péréquation des Départements.

Par ailleurs, le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) sera, lui, maintenu à son niveau de 2017, soit **1 milliard d'Euros**.

### **Automatisation du FCTVA :**

Cet article met en place l'automatisation du fonds de compensation de la TVA à compter du 1er janvier 2019 via une procédure de traitement automatisée des données budgétaires et comptables.

### **Le soutien à l'investissement**

Les dotations de soutien à l'investissement seront consolidées et s'élèveront à **1,8 milliard d'Euros** en 2018 :

- **996 millions d'Euros** pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- **665 millions d'Euros** pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- **150 millions d'Euros** pour la Dotation de Politique de la Ville (DPV).

Conjointement à cela, la DSIL sera transformée en une dotation pérenne inscrite dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Jour de carence dans la fonction publique :**

Le budget 2018 rétablit un jour de carence dans les trois fonctions publiques .

#### - Contexte local :

- Stabilité de la DGF et hausse du produit des taxes locales
- Dotation de péréquation en légère hausse
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Capacité d'autofinancement stable
- Fonds de concours de la Porte du Hainaut
- Politique d'investissement volontariste, soutenue et adaptée à nos capacités budgétaires
- Une étude cadre de vie et bâtiment qui projette Hérin dans les années 2020-2030

✓ Les Résultats de l'exercice 2017 (sous réserves) :

<b>RESULTATS 2017</b>		
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisations	2 109 550.28€	1 805 881.58 €
Résultat investissement 2017		- 303 668.70 €
Report BP 2016 compte 001	- 53 713.09 €	
Résultat cumulé	- 357 381.79 €	
Reste à réaliser	569 343.26 €	413 465.00 €
Résultat budgétaire	- <b>513 260.05 €</b>	

<b>Fonctionnement</b>		
Réalisations	2 785 711.84 €	3 298 208.78 €
Résultat Fonctionnement 2017		512 496.94 €
Résultat BP 2016		405 558.57 €
Résultat comptable		<b>918 055.51 €</b>
Affectation crédit investissement		513 260.05 €
Résultat BP 2018 Compte 002		<b>404 795.46 €</b>

✓ Le suivi du fonctionnement

<b>Fonctionnement</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Recettes</b>	3 339 481 €	3 196 729 €	3 259 685 €	3 298 209 €
<b>Dépenses</b>	2 825 875 €	2 767 424 €	2 765 493 €	2 785 712 €
<b>Solde</b>	<b>513 607 €</b>	<b>429 304 €</b>	<b>494 192 €</b>	<b>512497 €</b>

✓ Les recettes de Fonctionnement pour 2017: \*estimations

- La fiscalité propre\* : 1 320 000 euro
- Les allocations compensatrices\* : 105 000 euro
- Les dotations versées par la Porte du Hainaut :
  - Attribution de compensation : 86 504 euro
  - Dotation de solidarité communautaire : 383 880 euro
- Les dotations de l'Etat et du Département\* :
  - Dotation globale de fonctionnement : 686 000 euro
  - Dotation de solidarité rurale : 50 000 euro
  - Dotation nationale de péréquation : 23 000 euro
  - Dotation équipement territoires ruraux : en attente
  - Fonds départemental de péréquation Taxe Professionnelle : 40 000 euro
  - Fonds Péréquation des ressources intercommunales et communales : 50 000 euro
  - Fonds National Garantie Individuelle des Ressources : 18 234 euro

### ✓ Les dépenses de Fonctionnement

Il est rappelé les principales dépenses de Fonctionnement :

- Les dépenses réelles de fonctionnement en 2017 se sont élevées à **2 684 268 euro** soit **660 euro par habitant**. (671 euro en 2016)
- Les charges à caractère général se montent à **686 520 euro** soit **169 euro par habitant** (188 euro en 2016)
- Les charges de personnel représentaient en 2017, 58.8 % des dépenses soit **388 euro par habitant**, 54% en tenant compte des compensations financières. (384 euro en 2016)

En 2018, ce poste sera impacté par :

- Revalorisation des carrières du personnel
- Mise en œuvre du RIPSEEP
- Comblement de postes

Nombre d'Habitants 2017 = 4069

### ✓ La dette et l'emprunt

#### La dette :

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, s'élève à 2 355 407 euro soit 578 euro par habitant.

L'annuité en 2018 est de 220 703 euro soit 140 226 euro en capital et 80 477 euro en intérêts.

#### L'emprunt :

ANNEE	MONTANT
2013	330 262 euro
2014	317 030 euro
2015	273 229 euro
2016	144 491 euro
2017	214 418 euro
2018	220 703 euro
2019	230 000 euro*
2020	230 000 euro*

### ✓ L'investissement

L'objectif prioritaire de la ville est de continuer à proposer un service public de qualité à la population, tout en garantissant des finances saines, sans augmenter la pression fiscale, poursuivre la propreté et l'embellissement de la Ville, une sécurité de plus en plus performante avec des équipements de vidéo-protection adaptés et des routes et

trottoirs rénovés, des équipements sportifs de haute qualité et des équipements municipaux rénovés.

Une démarche globale d'optimisation des dépenses et des recettes a été amorcée depuis 2015, avec une priorité absolue, favoriser l'investissement.

### ✓ Les recettes d'investissement

Le Fonds de Compensation de la TVA 2018 : 328 000 euro

- Les subventions possibles :
  - o Fonds Départemental de Solidarité Territoriale
  - o Fonds Départemental spécifique pour les Equipements Sportifs
  - o Conseil Régional
  - o Amendes de Police
  - o Dotations Equipement des Territoires Ruraux
  - o Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance
  - o Aide Départementale Villages et Bourgs
  - o Réserves parlementaires

### ✓ Le programme d'investissement 2018 - 2019

**Monsieur Sauvage** énumère les projets qui seront mis en œuvre en fonction des capacités financières du budget :

#### ↔ **Poursuite des travaux engagés en 2017 :**

- Fin d'aménagement de la Plaine Sportive, de la salle des sports
- Rénovation église,
- Réalisation de la Phase 2 de la vidéo-protection.
- ↔ Réfection et entretien des bâtiments communaux (écoles, cimetière...)
- ↔ Entretien et amélioration du réseau d'éclairage public.
- ↔ Toiture et isolation école Primaire
- ↔ Maison de santé pluridisciplinaire
- ↔ Réfection des trottoirs sur les voies communales
- ↔ Démarrage de la phase 3 de la vidéo-protection
- ↔ ...

Ce qui représente **3M€ d'investissement prévu en 2018-2019.**

Conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir débattu, décide de procéder au vote de la délibération qui prend acte de ce débat : Celui-ci l'adopte **à l'Unanimité.**

## 2. AUTORISATION DE PAIEMENT 2018

A la demande de Monsieur le Percepteur, l'assemblée décide **à l'Unanimité** d'annuler la délibération prise en séance du 14 Décembre 2017 et la remplacer par celle proposée en séance de ce jour.

### 3. ASTREINTE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité la délibération portant sur la mise à jour du régime des astreintes techniques.

### 4. ACCUEIL DE LOISIRS – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Suite à l'avis Favorable de la Commission de Finances du 13 Février 2018, Le Conseil Municipal est appelé à modifier la délibération ci-dessus énoncée.

**Madame Claudine Zoccali ne prend pas part au vote**

**Pour : 19**

### 5. PROJET DE RENOVATION EGLISE

Suite à l'avis Favorable de la Commission de Finances du 13 Février 2018, Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'Unanimité sur les points ci-dessous énoncés :

- a) MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
- b) DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA CAPH AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS

### 6. ACHAT DE L'IMMEUBLE HUGUET – RUE HILAIRE MOREAU

L'Assemblée décide à l'Unanimité d'autoriser:

- l'acquisition pour le prix de 25 000 euro Hors frais de notaire de l'immeuble sis à Hérin, 47, rue Hilaire Moreau cadastré section AE n°585 pour 54 ca (rue Hilaire Moreau) et section AH n°322 pour 02 a et 54 ca (rue Danton).
- Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette vente, rédigé par Maître Pantou

### 7. VENTE A LA SOCIETE HERINOISE (LAFORGUE) – MODIFICATION DE LA DELIBERATION

L'Assemblée décide à l'Unanimité de procéder à la modification de la délibération prise en séance du 23 Juin 2016, suite au changement de l'Eurl Laforgue en SCI Hérinoise pour la signature de l'acte de vente de l'immeuble 104, rue Jules Guesde.

## DIVERS

### 8. PLAINE SPORTIVE GERMINAL – DENOMINATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'Unanimité sur la dénomination du terrain de football d'honneur de la Plaine Sportive *Germinal* : Alain Déjardin



9. SIDEHAV – RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS ANNUELS – DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ –  
EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité pour l'exercice 2016 les délibérations et documents relatifs aux:

- Compte-rendu annuel d'activité de la distribution publique d'électricité sur le territoire du Syndicat rédigé par ENEDIS,
- Rapport de l'agent de contrôle sur la distribution d'électricité sur le territoire du Syndicat pour l'exercice 2016,
- Rapport d'activité du SIDEHAV.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)
---

Décisions du Maire :

- Le Bureau d'études TW Ingénierie à Roost-Warendin a été désigné pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire pour un coût de 12 000 euro HT,
- Un bail a été signé avec la Société Joigneaux à Héris pour la location d'un espace de stockage à 120.60 euro TTC par mois,
- La Société Iris Technologies à La Madeleine, a été désignée pour assurer l'assistance technique et la maintenance à distance du logiciel KWARTZ installé sur le serveur de l'ENP à l'école Barbusse Michel à Héris pour un montant annuel de 358.80 euro TTC,
- Le Cabinet LUCARRE à Lille pour assurer la mission de diagnostic amiante avant/pendant/après les travaux de réhabilitation de l'Eglise St Amand de Héris,
- La Société Exquado à Seclin pour assurer la location et la maintenance de 7 fontaines à eau ainsi que la fourniture gratuite de leurs accessoires dans les bâtiments communaux pour une durée de 3 ans et un coût mensuel de 210 euro HT soit 252 euro TTC.

Il a été décidé de louer l'immeuble 13, impasse Romainville à Monsieur et Madame Audin

**Aucune observation n'est formulée.**

INFORMATIONS DU MAIRE
-----------------------

Prochaine séance du Conseil Municipal : 29 Mars 2018

COMMISSIONS MUNICIPALES
-------------------------

Il est présenté au Conseil Municipal les comptes rendus des commissions suivantes :

- Travaux des 11 Décembre 2017 et 29 Janvier 2018,
- Finances du 13 Février 2018.

Monsieur Boittiaux répond aux questions de Monsieur Bassez relatives aux commissions de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Hervé Nicodème

Jean-Paul Comyn